

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Marché subséquent n°8 - Lot 6 - Paris : Musée Marmottan-Monet et dîner sur la Seine - Organisation d'un voyage clef en main pour les aînés - Conclusion du marché

N° : VA_DEC2021_182
Service : Aînés

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

décidons

Suite à la mise en concurrence effectuée le 17 janvier 2020 auprès des deux attributaires de l'accord cadre, de conclure « le marché subséquent n°8 – lot 6 – Organisation d'un voyage clef en main pour les personnes âgées » dans les conditions ci-dessous :

Attributaire : MARIOT GAMELIN
Marché subséquent n°8 – lot 6
Paris : Musée Marmottan-Monet et dîner sur la Seine
Les 30 septembre et 1^{er} octobre 2021
Montant estimatif annuel TTC : 7350 euros

Imputation comptable : 6247 61 4500
Politique publique (domaine-action-activité) : 09.0.3 Aînés - voyages

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 18 mai 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-179788-AU-1-1
Date AR Préfecture : samedi 5 juin 2021